Sujet

Débat public Plein-Sud

De

association RENARD <association-renard@orange.fr>

projetpleinsud@roissyenbrie77.fr <projetpleinsud@roissyenbrie77.fr>, Patrick NORYNBERG <patricknorynberg@gmail.com>, Roland DE PHILY <albane-inter@wanadoo.fr>,

Association RENARD <association-renard@orange.fr>

Répondre à

<association-renard@orange.fr>

Date

2021-01-07 10:32



Messieurs.

Nous vous faisons part de notre étonnement de l'attitude de M. ZERDOUN dans le débat public qui se déroule actuellement sur la commune de Roissy-en-Brie.

L'article L1111-1-1 du code général des collectivités territoriale précise notamment que : "1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité (...)"

Or, il nous semble avoir constaté que M. ZERDOUN marquait une agressivité et une opposition systématique aux arguments que nous avancions sur des sujets concernant l'environnement, allant iusqu'à nous couper la parole, notamment sur les corridors ou liaisons écologiques dans le cadre du projet Plein-Sud, par exemple.

De plus sur notre demande de recevoir copie du Programme Local de l'Habitat (arrêté le 19 décembre 2019 par la CAPVM), qui nous était annoncé comme devant être respecté, M. ZERDOUN a refusé formellement de nous le communiquer, déclarant sans ambiguïté que ce document administratif provisoire n'était pas communicable actuellement. Nous avons donc été contraints de demander l'avis de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA) le 18 décembre 2020.

Nous souhaitons vivement que cette situation qui cause préjudice notamment à la qualité du débat public cesse.

C'est dans ce seul but que nous produisons ce message d'information.

Philippe ROY - président -

Cordialenent.

Philippe ROY - président - 06 45 61 42 27 -

association-renard@orange.fr

https://www.renard-nature-environnement.fr/